

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 12 décembre 2023 à 17 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Paolo Galati, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle, formant quorum des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

le conseiller Achille Cifelli est absent;

les conseillers David De Cotis, Aglaia Revelakis et Isabelle Piché sont absents jusqu'à ce qu'ils prennent leur siège tel qu'indiqué ci-dessous;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe.

À la demande de la présidente du conseil, la greffière adjointe mentionne que les avis de convocation ont été valablement notifiés à tous les membres du conseil par un moyen technologique.

CM-20231212-1194

MODIFICATION - POLITIQUE DE GESTION DES RÉSERVES FINANCIÈRES, DES FONDS RÉSERVÉS, DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ ET PROVISION POUR DÉPENSES IMPRÉVUES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la modification proposée à l'article 4.1.6.1 b) de la Politique de gestion des réserves financières, des fonds réservés, de l'excédent de fonctionnement non affecté et provision pour dépenses imprévues afin que cet article se lise comme suit:

"Le niveau optimal de ce poste est déterminé annuellement dans le cadre de l'élaboration du budget. Toutefois, celui-ci ne doit pas être inférieur à 4,5 M\$ ni supérieur à 1,50 % du total des revenus de fonctionnement."



ADOPTÉ

(SD-2023-4874)

CM-20231212-1195

AUTORISATION - FINANCEMENT - AUTRES PROJETS
D'IMMOBILISATIONS - PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2023-2025

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la trésorière à modifier la source de financement des dépenses non capitalisables autorisées en 2023 et financées par le paiement comptant des immobilisations et à allouer ces sommes à d'autres projets et programmes du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2023-2025 afin de maintenir le niveau d'endettement selon les projections de ce PTI.

ADOPTÉ

(SD-2023-5227)

CM-20231212-1196

AUTORISATION - SOURCE DE FINANCEMENT

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser la trésorière à financer les dépenses non capitalisables autorisées en 2023 à même une combinaison des sources de financement suivantes:

réserve financière pour le paiement comptant des immobilisations pour un montant maximum de 4 000 000 \$;

excédent de fonctionnement non affecté pour un montant maximum de 4 000 000 \$;

le paiement comptant des immobilisations prévu au budget de fonctionnement pour un montant maximum de 4 000 000\$;

toute autre source de financement (revenus/dépenses) provenant du budget de fonctionnement.



ADOPTÉ

(SD-2023-5227)

À 17 h 02, les conseillers David De Cotis et Isabelle Piché prennent leur siège.

CM-20231212-1197

DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME
D'AIDE AUX INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ACTIF
(VÉLOCE III)

ATTENTU QUE le Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) vise à soutenir le développement, l'amélioration et l'entretien d'infrastructures de transport actif afin de promouvoir ce type de déplacement, d'encourager le tourisme durable, d'améliorer le bilan routier, de contribuer à la prévention en santé et de réduire les émissions de gaz à effet de serre causées par les déplacements des personnes;

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide aux infrastructures de transport actif (Véloce III) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les lois et les règlements en vigueur, et obtenir les autorisations requises avant l'exécution du projet;

ATTENDU QUE les projets mentionnés précédemment et déposés relativement à ce programme sont estimés à 1 423 294,74 \$, et que l'aide financière demandée au ministère des Transports et de la Mobilité durable est de 514 647,37 \$;

ATTENDU QUE la Ville doit autoriser le dépôt de la demande financière, confirmer sa contribution financière au montant de 908 647,37 \$ au projet et autoriser un de ses représentants à signer cette demande;

sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de l'ingénierie à déposer une demande d'aide financière au montant de 514 647,37 \$ auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable, dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures de transport actif (Véloce III);

de confirmer sa contribution financière au montant de 908 647,37 \$ et son engagement à respecter les modalités d'application en vigueur, et de reconnaître, qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée;



d'autoriser la directrice du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tout document aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2023-6064)

CM-20231212-1198

ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - LA MAISON L'ESTHER

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre La Maison L'Esther et la Ville de Laval concernant la réalisation de locaux d'intervention dans le cadre du projet d'agrandissement de son centre d'hébergement visant à offrir des logements temporaires avec services pour des personnes ayant des besoins particuliers en habitation et d'autoriser le versement d'une subvention au montant total de 512 450 \$;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière adjointe ou la greffière adjointe par intérim à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

ADOPTÉ

(SD-2023-5857)

À 17 h 03, la conseillère Aglaia Revelakis prend son siège.

CM-20231212-1199

APPROBATION - DEVIS DE RECONNAISSANCE - PROJET
D'AGRANDISSEMENT - REFUGE FAUNIQUE DE LA RIVIÈRE-
DES-MILLE-ÎLES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'inclusion de 106 lots dans le devis de reconnaissance du projet d'agrandissement du refuge faunique de la Rivière-des-Mille-Îles réalisé par Éco-Nature et le ministère de l'Environnement, de la



Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP);

d'approuver la poursuite des échanges entre les services de l'environnement et de l'écocitoyenneté et des affaires juridiques, Éco-Nature et le MELCCFP pour la rédaction du protocole d'entente et du règlement.

ADOPTÉ

(SD-2023-5433)

CM-20231212-1200

AJUSTEMENT DE CRÉDITS - CONTINGENCE DU CONTRAT SP-30084

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser un ajustement de crédits de la contingence au montant de 3 239 591,12 \$ pour le contrat SP-30084 relatif à des travaux de construction du poste de gendarmerie de l'ouest.

ADOPTÉ

(SD-2023-3274)

CM-20231212-1201

AUTORISATION - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FONDS MUNICIPAL VERT - FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le Service de la planification et de réalisation des projets à présenter à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds municipal vert (FMV), volet plans, études, pilotes, secteur Énergie;

de s'engager à respecter toutes les modalités du Guide de présentation des demandes de financement du FMV qui sont applicables à la Ville;

de s'engager auprès de la FCM à payer sa part des coûts du projet suivant l'autorisation du projet, ainsi qu'à payer le coût des activités



engagées.

ADOPTÉ

(SD-2023-5919)

CM-20231212-1202

AJUSTEMENT DE CRÉDITS - CONTINGENCE DU CONTRAT
SP-30175

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Isabelle Piche

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser un ajustement de crédits de la contingence au montant de 246 053,11 \$ pour le contrat SP-30175 relatif aux travaux de construction du Centre de services de proximité de l'Est (CSPE).

ADOPTÉ

(SD-2023-6051)

CM-20231212-1203

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2091

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne

APPUYÉ PAR : Ray Khalil

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2091, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de rénovation et de mise aux normes de l'hôtel de ville, de reconstruction de l'annexe du bâtiment et d'aménagement extérieur, phase I, pour le démantèlement des systèmes électromécaniques, de dégarnissage et de décontamination, pour une période de 4 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les Entreprises Géniam (7558589 Canada inc.)
3 414 585,04 \$.

ADOPTÉ

(SD-2023-5923)

CM-20231212-1204

RÉSILIATION DE CONTRAT OS-SP-30048

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Jocelyne Frédéric-Gauthier

et résolu à l'unanimité:

de résilier le contrat OS-SP-30048, adjudgé à Affleck de la Riva, architectes s.e.n.c. par la résolution CM-20201201-1037, pour les services professionnels, projet multidisciplinaire, pour la préparation du programme fonctionnel et technique (PFT), des plans et devis ainsi que les services durant la construction dans le cadre des travaux de rénovation et de mise aux normes de l'hôtel de ville;

d'autoriser le Service des affaires juridiques à entreprendre toutes les procédures requises contre Affleck de la Riva, architectes s.e.n.c. et ses sous-traitants à la suite de la résiliation du contrat OS-SP-30048 pour obtenir tous les documents d'architecture et d'ingénierie, les maquettes, les licences et autres documents résultant des services, et ce, conformément à l'article 3.20 dudit contrat.

ADOPTÉ

(SD-2023-6194)

CM-20231212-1205

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13039

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13039 modifiant le Règlement L-12792 concernant les appareils de chauffage et les foyers intérieurs.

(SD-2023-5424)

CM-20231212-1206

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13041

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13041 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval et le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2023-5994)

CM-20231212-1207

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13052

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13052 modifiant le Règlement L-12551 concernant la tarification imposée aux immeubles non résidentiels pour la disposition de la neige.



(SD-2023-5575)

CM-20231212-1208

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13056

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13056 modifiant certaines amendes prévues au Règlement L-6070 régissant la circulation et la sécurité routière sur les chemins publics, au Règlement L-7944 concernant les stationnements avec parcomètres ou enregistreurs et au Règlement L-11842 concernant le stationnement sur les terrains municipaux.

(SD-2023-6013)

CM-20231212-1209

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13057

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13057 établissant un programme complémentaire au Programme visant à stimuler le développement et la concertation d'initiatives publiques et privées en matière d'habitation de la Société d'habitation du Québec.

(SD-2023-5831)

CM-20231212-1210

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13062

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13062 concernant l'imposition de la taxe foncière pour l'année 2024.

(SD-2023-5282)

CM-20231212-1211

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13063

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13063 concernant l'imposition d'une taxe spéciale pour le service de l'eau pour l'année 2024.

(SD-2023-5284)

CM-20231212-1212

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13064

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13064 fixant, pour l'exercice financier 2024, le montant que la Ville est autorisée à dépenser à des fins industrielles.



(SD-2023-5286)

CM-20231212-1213

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13065

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13065 imposant une taxe pour le remembrement de terrains situés en zone agricole pour l'exercice financier 2024.

(SD-2023-5287)

CM-20231212-1214

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13066

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13066 concernant l'imposition d'une taxe sur les terrains vagues non desservis pour l'année 2024.

(SD-2023-5289)

CM-20231212-1215

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13067

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13067 concernant l'imposition d'une taxe spéciale relative au financement d'une partie de la contribution à verser à l'Autorité régionale de transport métropolitain.

(SD-2023-5921)

CM-20231212-1216

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13068

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13068 modifiant le Règlement L-12361 visant à accorder une subvention pour favoriser l'acquisition de barils de récupération d'eau de pluie, le Règlement L-12494 visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement des systèmes de chauffage résidentiels au mazout et le Règlement L-12711 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat de couches réutilisables.

(SD-2023-5464)

CM-20231212-1217

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13076



de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13076 modifiant le Règlement L-13022 concernant l'organisation administrative de la Ville de Laval.

(SD-2023-6035)

CM-20231212-1218

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13039

La conseillère Christine Poirier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13039 modifiant le Règlement L-12792 concernant les appareils de chauffage et les foyers intérieurs.

(SD-2023-5424)

CM-20231212-1219

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13041

Le conseiller Alexandre Warnet donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13041 modifiant le Règlement L-10836 prévoyant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Laval et le Règlement L-11870 concernant les branchements d'aqueduc et d'égouts, le drainage et la gestion des eaux de ruissellement sur la propriété privée ainsi que les travaux connexes.

(SD-2023-5994)

CM-20231212-1220

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13052

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13052 modifiant le Règlement L-12551 concernant la tarification imposée aux immeubles non résidentiels pour la disposition de la neige.

(SD-2023-5575)

CM-20231212-1221

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13056

La conseillère Sandra El-Helou donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13056 modifiant certaines amendes prévues au Règlement L-6070 régissant la circulation et la



sécurité routière sur les chemins publics, au Règlement L-7944 concernant les stationnements avec parcomètres ou enregistreurs et au Règlement L-11842 concernant le stationnement sur les terrains municipaux.

(SD-2023-6013)

CM-20231212-1222

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13057

La conseillère Flavia Alexandra Novac donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13057 établissant un programme complémentaire au Programme visant à stimuler le développement et la concertation d'initiatives publiques et privées en matière d'habitation de la Société d'habitation du Québec.

(SD-2023-5831)

CM-20231212-1223

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13062

Le conseiller Yannick Langlois donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13062 concernant l'imposition de la taxe foncière pour l'année 2024.

(SD-2023-5282)

CM-20231212-1224

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13063

Le conseiller Yannick Langlois donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13063 concernant l'imposition d'une taxe spéciale pour le service de l'eau pour l'année 2024.

(SD-2023-5284)

CM-20231212-1225

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13064

Le conseiller Yannick Langlois donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13064 fixant, pour l'exercice financier 2024, le montant que la Ville est autorisée à dépenser à des fins industrielles.



(SD-2023-5286)

CM-20231212-1226

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13065

Le conseiller Ray Khalil donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13065 imposant une taxe pour le remembrement de terrains situés en zone agricole pour l'exercice financier 2024.

(SD-2023-5287)

CM-20231212-1227

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13066

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13066 concernant l'imposition d'une taxe sur les terrains vagues non desservis pour l'année 2024.

(SD-2023-5289)

CM-20231212-1228

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13067

La conseillère Aline Dib donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13067 concernant l'imposition d'une taxe spéciale relative au financement d'une partie de la contribution à verser à l'Autorité régionale de transport métropolitain.

(SD-2023-5921)

CM-20231212-1229

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13068

Le conseiller Alexandre Warnet donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13068 modifiant le Règlement L-12361 visant à accorder une subvention pour favoriser l'acquisition de barils de récupération d'eau de pluie, le Règlement L-12494 visant à accorder une subvention pour favoriser le remplacement des systèmes de chauffage résidentiels au mazout et le Règlement L-12711 visant à accorder une subvention pour favoriser l'achat de couches réutilisables.

(SD-2023-5464)



CM-20231212-1230

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13076

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13076 modifiant le Règlement L-13022 concernant l'organisation administrative de la Ville de Laval.

(SD-2023-6035)

À 17 h 22, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil

Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe